

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Lundi 30 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 Novembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M.M COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme FENOCCHI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme DEBROAS	à	Mlle MORACCHINI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA

Etaient absents :

Mme RISTERUCCI, Adjointe au Maire, M. BERNARDI, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M.M D'ORAZIO, RUALT, Mme GUERRINI, M.M MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	31
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Novembre 2009	Délibération N°2009/ 234
----------------------------------	--------------------------

Adoption du Budget Primitif 2010 de l'Office Municipal du Tourisme.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Conformément à l'article R.2231-46 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget de l'exercice 2010 préparé par le directeur de l'Office a été présenté par le président au comité de direction le jeudi 19 Novembre 2009, qui l'a voté à l'unanimité.

Il vous est soumis aujourd'hui pour approbation.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
ouï l'exposé de M. François CASASOPRANA, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu, la Loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la commune ;
Vu, la Loi n° 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
Vu, la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses aux collectivités locales ;
Vu, le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article R.2231-46 ;
Vu, le vote unanime du Comité de Direction en date du 19 novembre 2009,
Vu, l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 novembre 2009 ;

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **le budget de l'Office Municipal du Tourisme, exercice 2010, ci-annexé.**

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI.